Fiche AMI pour le Comité pour la Science ouverte Annexe 3 – Groupes projet Logiciels Libres et Open Source

Le logiciel est aujourd'hui devenu indispensable dans tous les domaines de la recherche scientifique, à la fois comme outils pour la recherche, comme produit de la recherche et comme objet de recherche.

Dans le cadre d'une démarche de Science Ouverte, et plus généralement de Science Reproductible, il est essentiel que les logiciels qui interviennent dans une activité de recherche sous une de ces formes soient rendus identifiables, accessibles, et largement réutilisables.

Cela est nécessaire afin de permettre à d'autres chercheurs de vérifier les résultats obtenus, et à la société tout entière pour mieux accepter les conclusions de ces études. Et cela est utile pour permettre de construire des nouvelles connaissances plus facilement, en réutilisant et adaptant les logiciels utilisés dans les travaux antérieurs.

Malgré une prise de conscience de ces enjeux qui a grandi pendant les dix dernières années, les initiatives dans ce domaine sont très disparates.

On observe l'essor d'ateliers comme « **Software Carpentry** » qui essaient de populariser parmi les scientifiques non experts en développement logiciel un minimum de bonnes pratiques, mais qui sont largement basés sur le volontariat.

On suit avec intérêt l'effort de certaines sociétés savantes, comme l'ACM, pour labéliser les articles scientifiques pour lesquels les logiciels associés sont disponibles, voir utilisables.

On croise de plus en plus de collègues qui souhaitent rendre leurs logiciels disponibles, mais n'ont pas les bases nécessaires pour choisir les licences adaptées, et on voit parfois une confusion s'installer entre les licences conçues pour les logiciels, et la famille de licences Creative Commons, qui est née pour exporter aux autres créations intellectuelles certaines des idées issues des logiciels libres, mais n'est pas faite pour s'appliquer à des logiciels.

Et on voit traiter au cas par cas les tensions bien réelles entre la volonté d'ouvrir les logiciels issus de la recherche, d'une part, et l'impératif de valorisation d'autre part.

Afin d'accompagner une mise en place aisée et cohérente des dispositifs liés aux productions logicielles dans les différents établissements publics de la recherche, il apparaît nécessaire de mettre en place une action visant à dégager une vision commune.

C'est le rôle du groupe-projet Logiciels Libres et Open Source.

Ce groupe-projet, d'une durée initiale de deux ans aura pour objectif :

- d'établir une cartographie des initiatives existantes, ainsi que des acteurs et de leurs pratiques
- d'identifier les opportunités de collaboration avec des sociétés savantes, organisations de développeurs et d'industriels, au plan national et international
- de proposer une feuille de route pour qu'on puisse fournir, dans le cadre de la Science Ouverte, à la fois aux chercheurs et aux établissements :
 - un guide des bonnes pratiques pour le choix des licences libres ou open source pour les logiciels issus des travaux de recherche, et pour réconcilier les exigences d'ouverture et les éventuels plans de valorisation ;
 - un cadre pour le référencement des logiciels issus des travaux de recherche, à des fins de citation, de documentation, de promotion, de traçabilité et d'archivage à long terme ;
 - un canal pour suivre l'évolution des bonnes pratiques de développement des logiciels, et accéder à des formations pertinentes pour améliorer la réutilisabilité des logiciels qu'ils développent ou adaptent ;
 - un moyen de communiquer et échanger régulièrement sur l'évolution de l'ensemble de ces sujets.

Le groupe de travail devra réunir des personnes qui puissent représenter la variété des problématiques et des approches qui émergent dans ce domaine, en incluant instituts de recherche, communautés de développeurs, expertise juridique, pôles de compétitivité.